

Au programme :

NAO :

- **2023 meilleur que 2022, mais pas pour les augmentations de salaire...**
- **un forfait mobilités durables un peu léger**

NAO : profitabilité en augmentation et augmentations en baisse

Bilan de l'année 2023

C'est notre DG qui le dit : Expleo France était en difficulté fin 2022 (avec un besoin de soutien par le groupe Expleo) et est revenu dans la course en 2023 avec une croissance du CA à 2 chiffres et une profitabilité retrouvée.

Grâce à quoi ? Au travail de chaque salarié d'Expleo !

« **Le travail de chacun a permis de redresser la France et de revenir dans une dynamique positive. En résumé, la santé financière de la France s'est bien améliorée.** », dixit notre DG.

Et pourtant en NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) ...

Pas d'augmentation générale en vue,

et même pire, le budget 2024 des augmentations est en baisse de 28% par rapport à celui de 2023 :

- diminution du budget des augmentations individuelles,
- disparition de la PPV,
- disparition des primes exceptionnelles.



	NAO du 11 janvier 2024	NAO du 18 janvier 2024	NAO du 31 janvier 2024
Budget 2024 pour - les augmentations de salaire et primes hors plan bonus (augmentations, rétention, égalité professionnelle, primes, PPV) - la revalorisation de la prise en charge des frais (titres restaurant, indemnité télétravail, remboursement transport en commun, mutuelle, forfait mobilité)	65% du budget 2023	72% du budget 2023	?
Budget 2024 pour les plan bonus	?	?	?

Plans bonus

Les plans bonus correspondent à plusieurs millions d'euros et ne profitent qu'à environ 800 salariés (la direction n'a toujours pas communiqué les chiffres exacts malgré nos relances).

La CFE-CGC a demandé que le budget des augmentations individuelles soit a minima aligné sur le montant des plans bonus distribués car le travail de **chacun** a permis de redresser Expleo France...

Critères d'attribution des augmentations individuelles

De longue date, la CFE-CGC demande à ce que chaque salarié ait de la visibilité sur des critères objectifs (SMART) permettant d'obtenir une augmentation individuelle. En 2024, Expleo va se pencher sur le sujet... Wait and see...

En synthèse

La politique salariale manque de transparence :

- l'attribution d'augmentation individuelle ne se base pas sur des critères objectifs connus,
- les plans bonus (part variable), moyen de rétribution parallèle aux augmentations, font l'objet d'un versement minimal avant même l'atteinte de tout objectif et se déclenchent en partie sur la base de résultats financiers de l'entreprise,
- les augmentations dites de rétention n'empêchent pas les démissions et un niveau de turn-over élevé.



CFE-CGC EXPLEO

Forfait mobilités durables (FMD) : rétropédalage

Un vélo neuf sinon rien

Le Forfait Mobilités Durables permet d'encourager financièrement les salariés à se tourner vers les mobilités suivantes :

- usage du vélo électrique ou non (aide aux frais d'entretien, d'achat, d'équipements de sécurité, ...),
- usage d'un moyen de déplacement individuel motorisé (trottinette, gyropode, ...),
- recours au covoiturage en tant que conducteur ou passager,
- recours à des services de mobilité partagée (auto-partage, location d'un moyen de déplacement individuel motorisé/électrique).

La première proposition de la direction au 17 janvier se restreint à une aide de 150€ pour l'achat d'un vélo chez un professionnel, non cumulable avec le remboursement de 75% sur un abonnement aux transports publics (non cumulable ?!).



Le vélo n'est peut-être pas une solution valable pour aller travailler dans toutes les agences Expleo ou sites client, la CFE-CGC espère donc que lors de la prochaine réunion des NAO le 31 janvier, la direction aura lu nos propositions sur le FMD et la prime transport et aura fait évoluer sa proposition pour élargir à plus de mobilités concernées par le Forfait Mobilités Durables, et cumulable avec la prise en charge de 75% d'un abonnement aux transports publics !

Vos représentants CFE-CGC :

- IDF-Nord-Est :

Sadek
Abdelkhalek
Audrey
Stéphan
Gérald

- Ouest :

Romain
Stéphanie

- Sud-Ouest :

Yann
Najib
Olivia
Jérôme
Abdelkrim

- Sud-Est :

Alain
Agnès
Isabelle
Alexandre
Christian
Florian

Stéphane
Carine
Julie
Marc

**Donnez du poids à vos idées :
adhérez à la CFE-CGC**



<https://www.fieci-cfecgc.org/>



<https://expleo.fieci-cfecgc.org/>

Retrouvez la communauté CFE-CGC sur
Yammer :



Communauté CFE-CGC chez Expleo

- nos communications,
- les accords d'entreprise Expleo,
- une revue de presse

